



09 juin 2021

## La valorisation des matériaux, enjeu de la transition écologique

La transition écologique, l'économie circulaire et les décharges illégales, remettent constamment à la une de l'actualité le sujet des déchets du BTP.

Mais cette terminologie et cet amalgame « déchets du BTP » ne correspondent pas au Travaux Publics.

Les Travaux Publics ne produisent pas le même type de « déchets » que le Bâtiment, nos chantiers ne sont pas de même nature et les matériaux utilisés ou produits n'ont pas les mêmes caractéristiques.

**Dans les Travaux Publics ce sont des matériaux nobles à 97%.**

## La valorisation des matériaux est une priorité et une réalité des entreprises de TP

Un chantier de Travaux Publics produit :

1/ **Des déchets inertes** : 97 % des déchets générés, ce sont des gisements naturels qui n'ont pas d'impact sur l'environnement, ces produits doivent être valorisés en totalité.

2/ Des déchets non inertes non dangereux : il s'agit notamment des métaux et leurs alliages, de papiers, de cartons, de plastiques de pneus, de déchets verts, ... (2,5% de nos déchets), ils doivent être recyclés au même titre que ceux du Bâtiment.

3/ Des déchets dangereux qui représentent moins de 1% avec un système de traçabilité encadré. Ils doivent être traités en tant que tel.

Les entreprises de Travaux Publics génèrent des excédents de matériaux qui sont des déchets inertes (97%), qui ont pour vocation à être **valorisés**, c'est-à-dire à être **réemployés, réutilisés ou recyclés**.

Depuis de nombreuses années, le secteur a su démontrer son exemplarité avec un pourcentage de valorisation de ces matériaux supérieur aux exigences européennes et la création d'un maillage territorial de 1 500 plateformes de traitement.

**72% des déchets inertes sont ainsi valorisés**, le reste étant stockés dans les ISDI (*Installations de Stockage de Déchets Inertes*).

Economiser les matériaux naturels issus des carrières et les réserver à des utilisations spécifiques et ciblées est pour nous une priorité écologique et économique.

## Franchir un pallier

Devant les contraintes environnementales qui ne cessent d'augmenter, les entreprises de Travaux Publics savent qu'on peut faire mieux et plus.

Mais cette étape ne peut être franchie qu'avec une volonté de tous les acteurs (FRB, UNICEM, Syntec, Cinov et FRTP) et en premier lieux les Maîtres d'Ouvrage qui doivent assurer une **meilleure gestion de leurs déchets en améliorant la démarche de reconnaissance des matériaux** avant toutes opérations **pour optimiser leur gestion dès la conception**.

## Notre proposition

Les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre pourront favoriser davantage cette économie circulaire en caractérisant la notation dès la conception, jusqu'aux marchés travaux en s'appuyant sur un mémoire technique contractuel (*nouveau CCAG Travaux*).

